

## Fiche de Données de Sécurité

Conforme aux exigences du Système Harmonisé au Niveau Mondiale de l'ONU et du SIMDUT en Matière de Communication

# **TOLPYRALATE 400SC Herbicide**

SECTION 1. IDENTIFICATION	
Nom du Produit :	Tolpyralate 400SC Herbicide
Synonymes :	SL-573 400SC, Shieldex 400SC Herbicide
Nom Chimique :	Tolpyralate (1 - [[1-éthyl-4- [3- (2-méthoxyéthoxy) -2-méthyl-4- (méthylsulfonyl) benzoyl] -1H-pyrazol-5-yl] oxy] éthyle carbonate de méthyle (CA))
Famille Chimique :	Benzoyl pyrazole
Utilisations Recommandées :	Industrie agricole : herbicide
Numéro d'Enregistrement de L'ARLA :	32901
Identification de l'Entreprise :	ISK Biosciences Corporation 7470 Auburn Road, Suite A Concord, OH 44077-9703 (440) 357-4640
Numéro d'Urgence 24 heures :	Pour les urgences, les déversements, les fuites, les incendies ou les accidents de transport, appelez le : CHEMTREC 1-800-424-9300 Pour les urgences médicales, composez le 1-888-484-7546

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classification de Danger: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée

(Catégorie 2)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (catégorie 1)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique (catégorie 1)

Mot de Signal : ATTENTION

Symboles de Danger :





#### Mentions de Danger:

Risque présumé d'effets graves pour les yeux, le foie et les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Très toxique pour la vie aquatique.

Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

### Conseils de Prudence :

Ne pas respirer les poussières / brouillards / vapeurs.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Recueillir le déversement.

Éliminer le contenu et le récipient conformément à l'étiquette du produit.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS			
Nom Chimique :	CAS#:	% par Poids :	TLV/PEL:
Ingrédient Actif : Tolpyralate *	1101132-67-5	35.7	Non-établi
Propylène glycol	57-55-6	5 – 10	Non-établi
*1 - [[1-éthyl-4- [3- (2-méthoxyéthoxy) -2-méthyl-4- (méthylsulfonyl) benzoyl] -1H-pyrazol-5-yl] oxy] éthyle, méthyl carbonate (CA)			

<b>SECTION 4. PREM</b>	MIERS SECOURS
Ingestion :	Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Demandez à la personne de boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.
Contact avec la Peau :	Enlevez les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec les Yeux :	Gardez les yeux ouverts et rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Inhalation :	Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence par le bouche-à-bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Ayez le contenant ou l'étiquette du produit avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou lorsque vous vous faites soigner.	

SECTION 5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE		
Moyens d'Extinction :	PETIT INCENDIE: Utiliser du dioxyde de carbone, de la mousse ou de la poudre sèche.  GRAND INCENDIE: Utiliser de la mousse résistante aux polaires ou de l'eau pulvérisée. Évitez d'utiliser un jet d'eau.	
Risques de Feu Inhabituel et Explosion :	Peut se décomposer en cas d'incendie, émettant des gaz et des vapeurs telles que des vapeurs nitreuses, des oxydes de soufre et du monoxyde de carbone, qui peuvent être toxiques et irritants pour les voies respiratoires.	
Instructions pour la Lutte Contre l'Incendie :	Porter un équipement complet de lutte contre l'incendie et un appareil respiratoire autonome.	

SECTION 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE		
Des Mesures de Précaution :	Utiliser l'équipement de protection et les contrôles techniques identifiés dans la section 8 de ce document.	
Confinement et Nettoyage :	Contenir le déversement. Absorber avec un matériau inerte et mettre le matériau déversé dans un conteneur à déchets approprié. Laver la zone déversée avec de l'eau. Ne laissez pas l'eau de lavage pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface. En cas de présence dans des plans d'eau, cesser immédiatement la consommation humaine et animale et contacter les autorités locales compétentes.	

Page 2 sur 7

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE	
Précautions :	Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer et laver les vêtements contaminés avant utilisation.
Stockage :	Conserver dans le contenant d'origine, dans un endroit sécurisé, sec et frais, séparé des engrais, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par le stockage ou l'élimination.

## SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les recommandations de cette section concernant les contrôles d'exposition et la protection individuelle sont destinées aux environnements industriels (tels que les installations de formulation ou de conditionnement) ou à d'autres situations de non-application.

Pour plus d'informations, reportez-vous aux précautions/avertissements figurant sur l'étiquette du produit. Suivez toujours les instructions sur l'étiquette lors de la manipulation et de l'utilisation de ce produit.

_	
Les Limites d'Exposition :	Non-établi.
Contrôles d'Ingénierie :	Utilisez des enceintes de traitement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandées.
Protection personnelle :	
Ingestion :	Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
Contact avec les Yeux :	Utiliser des lunettes de protection (telles que des lunettes anti-éclaboussures chimiques) en cas de risque de contact avec les yeux.
Contact avec la Peau :	Lorsqu'il y a risque de contact, portez des gants résistant aux produits chimiques (tels que le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle (PVC) ou le caoutchouc nitrile), une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques.
Inhalation :	Un respirateur n'est normalement pas requis lors de la manipulation de contenants scellés. Utiliser des contrôles techniques efficaces pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle de l'installation.
	En cas de déversement d'urgence, utiliser un respirateur anti-particules approuvé par NIOSH avec tout filtre N. R. P ou HE.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
Apparence Physique :	Liquide visqueux blanc cassé / jaune
Odeur :	Peinture douce / odeur d'acrylique
pH:	7,33 à 25 ° C
Point d'Ébullition :	221 ° F (105 ° C)
Point de Fusion :	Non disponible
Point de Congélation :	Pas applicable
Taux d'Évaporation :	Non disponible
Point de Rupture :	Aucun ; la substance bout et éteint la flamme à 221 ° F
Limites d'Inflammabilité :	Non-établi
Pression de Vapeur :	5,9 x 10-4 Pa à 25 ° C (ingrédient actif)

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (continué)	
Densité de Vapeur :	Non disponible
Densité :	1.102 g / mL
Solubilité :	Non disponible
N-Octanol / Eau :	Log <sub>10</sub> Pow = 1,9 (ingrédient actif)
Température d'Auto- Inflammation :	Non disponible
Température de Décomposition :	Non disponible
Volatilité :	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
Réactivité :	Aucune preuve de réactivité.
Stabilité :	Ce produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de
	stockage.
Possibilité de Réactions	Aucun connu.
Dangereuses :	
Conditions à Éviter :	Éviter le contact avec la chaleur ou les flammes nues.
Matériaux Incompatibles :	Aucun connu.
Produits de	Peut se décomposer en cas d'incendie pour libérer des vapeurs ou des gaz
Décomposition	toxiques et irritants pour les voies respiratoires.
Dangereux :	

SECTION 11. INFO	SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES		
Toxicité Aiguë :	Toxicité orale aiguë (DL50) : Toxicité cutanée aiguë (DL50) :	> 2000 mg/kg [Rat] > 2000 mg/kg [Rat]	
	Toxicité aiguë par inhalation (CL50) :	> 2,74 mg / L [concentration réelle dans l'air] ; > 311 mg / L (valeur nominale) 4 heures (s) [Rat].	
Irritation de la Peau :	Non irritant ; Indice primaire d'irrit	ation cutanée = 0 [Lapin]	
Irritation de l'Œil :	Essentiellement non irritant ; To heures chez les animaux d'essai	oute rougeur observée s'est atténuée dans les 24 [Lapin]	
Sensibilisation :	Pas un sensibilisant		
Mutagénicité :	Aucune preuve de mutagénicité.		
Cancérogénicité :	Les tests sur les souris et les rats de cancérogénicité.	exposés au tolpyralate n'ont montré aucun potentiel	
Toxicité pour la Reproduction :	Une étude menée sur deux générations de tolpyralate chez le rat n'a montré aucun signe de toxicité sur la reproduction à des doses pouvant aller jusqu'à 1 000 ppm dans l'alimentation (jusqu'à 90 mg / kg pc / jour).		
Effets sur les Organes Cibles :	allant de 50 à 2000 ppm de tolpy	vée chez le rat et le chien à des niveaux d'exposition ralate. Des effets systémiques sur le foie et les reins rêmement élevées de 2 000 ppm ou plus.	
Aspiration :	Pas de données disponibles.		

Page 4 sur 7

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Résumé des Effets :

Le tolpyralate est pratiquement non toxique pour les oiseaux, les poissons et les invertébrés aquatiques. Le tolpyralate est hautement toxique pour les plantes terrestres et aquatiques.

### Données sur l'Écotoxicité (Tolpyralate) :

Poisson (truite arc-en-ciel) CL50 sur 96 heures> 1000 mg / L

Invertébré (Daphnia magna) CE50 sur 48 heures> 1000 mg / L

Algues (Pseudokirchneriella subcapitata) ErC50 96 heures> 1000 mg / L

Plante aquatique (Lemna gibba) ErC50 7 jours:> 244 μg a.i./L; CSEO = 1,02 μg a.i./L

Bobwhite Quail Aigu DL<sub>50</sub>> 2000 mg / kg de poids corporel (pratiquement non toxique)

Canard Mallard Aigu DL<sub>50</sub>> 2250 mg / kg de poids corporel (pratiquement non toxique)

DL<sub>50</sub> d'oiseaux alimentaires sous-aiguë > 5000 ppm du régime alimentaire pour Cailles et

Mallard

Persistance / Dégradabilité :	Le tolpyralate se dégrade rapidement avec des valeurs de demi-vie allant
<b>3</b>	de 0,2 à 1,2 jour en sol aérobie. L'hydrolyse dépend du pH, l'augmentation
	du pH entraînant une dégradation plus rapide. Hydrolyse à 25 ° C :
	DT = 244 is use \$ 511.4 24 is use \$ 511.7 0.5 becomes \$ 511.0

 $DT_{50}$  = 311 jours à pH 4, 31 jours à pH 7, 8,5 heures à pH 9.

Potentiel Bioaccumulatif: Le potentiel de bioaccumulation du tolpyralate est extrêmement faible (Log

Pow = 1.9).

Mobilité dans le sol : Le tolpyralate présente une mobilité élevée à très élevée dans divers sols dans des conditions de laboratoire, mais des études de dissipation sur le

terrain indiquent un mouvement descendant limité par lessivage du sol.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des Déchets :

Les déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Élimination des Conteneurs:

Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou reremplir ce contenant. Les procédures de mise au rebut appropriées dépendent de la taille et de la composition du contenant du produit. Suivez donc les instructions de mise au rebut figurant sur l'étiquette du produit, qui sont spécifiques à la solution contenue.

#### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification US DOT :	CLASSE 9. Non réglementé lorsqu'il est expédié dans un emballage autre qu'en vrac par voie routière ou ferroviaire.	
	Non en vrac (transport terrestre)	Bulk (Ground Transport)
Nom d'Expédition Correct :	Non réglementé	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.O.S. (Tolpyralate)
Classe de danger :	Non réglementé	Classe 9
Numéro d'Identification :	Non réglementé	UN 3082
Groupe d'Emballage :	Non réglementé	PG III
Quantité Déclarable de Substances Dangereuses :	Non réglementé	
Dispositions Spéciales pour le Transport :	Plaque Classe 9 non requise pour les emballages autres que les emballages en vrac transportés par route ou par chemin de fer aux États-Unis [49CFR 172.504 (f) (9)].	

Révision Date: 29 septembre 2025 Tolpyralate 400SC Herbicide Page 5 sur 7

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (continué)			
	IATA (Transport Aérien)	IMDG (Transport Maritime)	
Nom d'Expédition :	SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S. (TOLPYRALATE)	SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S. (TOLPYRALATE)	
Classe de Danger :	Class 9	CLASS 9	
Numéro d'Identification :	UN 3082	UN 3082	
Groupe d'Emballage :	PG III	PG III	

## **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Réglementations fédérales et étatiques des É.-U. :

Inventaire des ingredients

SARA 313 :

Non listé

Classe de risques SARA 312 :

Effet aigu sur la santé

Indiqué comme cancérogène par :

CIRC:
Non listé
NTP:
Non listé
OSHA:
Non listé
CA Prop 65:
Non listé
TSCZ:
Exempté

Canada (ARLA): Enregistré sous le No 32943, Loi sur les produits

antiparasitaires

Canada (PMRA): Enregistré sous le numéro PCP: 32901

Ce produit chimique est un produit pesticide enregistré par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Les exigences de l'ARLA peuvent différer des critères de classification du SGH et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité de la section 2. Voici les renseignements sur les dangers exigés par l'ARLA sur l'étiquette du pesticide:

Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirez les vêtements contaminés et lavez-les séparément des autres vêtements avant de les réutiliser. Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Ne pas appliquer ce produit de manière à entrer en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. L'utilisation de l'herbicide Tolpyralate 400SC dans les zones où les sols sont perméables, particulièrement là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

SECTION 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS				
Classement des dangers selon la NFPA	0 Minime			
Santé : 1	1 Léger			
Inflammabilité : 1	2 Modéré			
Instabilité : 0	3 Sérieux			
	4 Extrême			

#### Avis au lecteur

Toutes les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont fournies gratuitement et sont destinées à votre évaluation. Nous estimons que les informations à la date de la fiche de données de sécurité sont fiables ; cependant, il est de votre responsabilité de déterminer si les informations sont adaptées à votre utilisation. Il vous est conseillé de ne pas considérer ces informations comme absolument complètes, car des informations supplémentaires peuvent être nécessaires ou souhaitables lorsque des conditions ou circonstances particulières, exceptionnelles ou variables existent ou en raison des lois ou réglementations gouvernementales applicables. Par conséquent, vous devez utiliser ces informations uniquement en complément des autres informations recueillies par vous ; et vous devez effectuer des déterminations indépendantes de la pertinence et de l'exhaustivité des informations provenant de toutes les sources pour garantir à la fois une utilisation appropriée du matériel décrit dans le présent document et la sécurité et la santé des employés. En conséquence, aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée par ISK Biosciences Corporation quant aux résultats à obtenir sur la base de votre utilisation des informations, et ISK Biosciences Corporation n'assume aucune responsabilité découlant de votre utilisation des informations.

Préparé par : ISK Biosciences Corporation

**Contact**: 440-357-4640

Révision Date: 29 septembre 2025